

Lettre In *n° 9*

Appel à candidature

Chers adhérents,

L'an dernier, à l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Autun vous avez adopté les nouveaux statuts de votre Fédération.

Je vous renouvelle mes remerciements pour cet accord et la confiance que vous avez témoignée à notre équipe gouvernante.

Comme annoncé dans la précédente lettre, l'année 2016 sera l'année de la mise en place de la nouvelle gouvernance.

En cette période d'incertitudes et de réaménagement des territoires, il est très difficile de savoir aujourd'hui ce dont demain sera fait. Ce qui est sûr, c'est que si nous ne sommes pas forts et cohérents, il sera compliqué de défendre notre pratique amateur non rémunérée.

Votre fédération a pour première mission la défense et la sauvegarde de cette pratique. Elle doit être en ordre de marche pour accomplir sa mission.

Je vous demande d'informer largement vos adhérents des nouvelles dispositions offertes par l'adoption des statuts et d'afficher dans vos locaux les informations relatives à l'appel à candidature. Les changements proposés sont faits pour élargir l'aspect démocratique de notre représentation et à l'image de la CMF, nous avons ouvert notre gouvernance aux adhérents en complément de la représentation des sociétés.

La participation à nos instances est une expérience enrichissante qui offre l'occasion d'élaborer le devenir de nos structures.

Vous êtes un battant, vous avez envie que notre musique perdure, vous avez votre mot à dire, alors n'hésitez pas à transmettre votre candidature en l'adressant à la Fédération avant le 31 décembre.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement concernant votre Fédération.

Le Président

Gérard HOCHART

Pj : Lettre d'accompagnement
Affiche candidature libre
Appel à candidature
Engagement pour candidature

NEW :

1. CMF Santé :

Suite à la réunion d'information du 17 octobre dernier à Chalon-sur-Saône, je vous rappelle qu'il ne vous reste que 2 mois pour être en conformité avec cette nouvelle obligation. Nous vous recommandons de choisir CMF Santé comme mutuelle de complémentaire santé. Vous trouverez toutes les informations sur le site de la CMF :

<http://fmsl.opentalent.fr/infos/assurances-cmf-et-cmf-sante/>

2. Vos Informations :

Suite aux rencontres Fédérales, je vous rappelle l'importance de nous transmettre : Les compte rendus de votre dernière AG, de mettre à jour le site CMF-Réseau et de nous avertir du changement de Président afin de pouvoir procéder à l'attribution d'un nouveau code administrateur de votre site.

Dans la perspective de la mise en place d'une carte du musicien, la CMF nous informe que seuls les musiciens inscrits sur votre site CMF-Réseau pourront obtenir cette carte.

Etant donné qu'un certain nombre de modifications ont été apportées à l'usage du site, nous allons réorganiser des sessions de formation dans le courant du 4^{ème} trimestre. Merci de suivre les dates sur CMF-Réseau et de prévenir de votre venue auprès de notre secrétariat.

3. Les 4 Saisons

Voir les comptes rendus à l'adresse suivante : <http://fmsl.opentalent.fr/les-4-saisons/>

Inscription pour « Les féeries en Chœur » à Autun le 5 décembre 2015. Soit la structure s'engage à participer à ce projet, soit cette participation peut-être individuelle. Merci de faire part de ce projet à vos membres.

Pour plus d'informations : <http://fmsl.opentalent.fr/les-4-saisons/hiver/>

PS : toutes les lettres précédentes sont téléchargeables sur le site de la Fédération.